

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



**Nom commercial du produit :** arsatec-powerclean

**Mise à jour :** 16-01-2020  
**Date d'édition :** 16-01-2020

**Version (Révision) :** 2.2.0 (2.1.0)

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

arsatec-powerclean

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées pertinentes**

Nettoyant

**Usages déconseillés**

Autres

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)**

AFC UG

**Rue :** Kanalstrasse Nord 7

**Code postal/Lieu :** D-26629 GROBEFEHN

**E-mail :** info@arsatec-powerclean.de

**Téléphone :** +49 49 43 62 79 677

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+49 49 43 62 79 677

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Skin Corr. 1B ; H314 - Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 1B ; Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 ; H318 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1 ; Provoque de graves lésions des yeux.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes des risques**



Corrosion (GHS05)

**Mention d'avertissement**

Danger

**Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage**

REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID  
ÉTHYLENEDIAMINÉTÉTRAACÉTATE-DE-TÉTRASODIUM ; N°CAS : 64-02-8

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** arsatec-powerclean

**Mise à jour :** 16-01-2020  
**Date d'édition :** 16-01-2020

**Version (Révision) :** 2.2.0 (2.1.0)

HYDROXYDE DE SODIUM ; N°CAS : 1310-73-2

### Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

### Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... en cas de malaise.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

## 2.3 Autres dangers

Aucune.

## 2.4 Indications diverses

Voir rubrique 12 pour résultats des évaluations PBT et vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119487973-19 ; N°CE : 931-291-0

Poids :  $\geq 3 - < 10 \%$   
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318

ÉTHYLENEDIAMINÉTÉTRAACÉTATE-DE-TÉTRASODIUM ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119486762-27 ; N°CE : 200-573-9 ; N°CAS : 64-02-8

Poids :  $\geq 3 - < 10 \%$   
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302

HYDROXYDE DE SODIUM ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457892-27 ; N°CE : 215-185-5 ; N°CAS : 1310-73-2

Poids :  $\geq 2,5 - < 5 \%$   
Classification 1272/2008 [CLP] : Met. Corr. 1 ; H290 Skin Corr. 1A ; H314 Eye Dam. 1 ; H318

SODIUM CUMENESULPHONATE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489411-37 ; N°CE : 239-854-6 ; N°CAS : 15763-76-5

Poids :  $\geq 2,5 - < 10 \%$   
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Irrit. 2 ; H319

**Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH**

Aucune.

**Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH**

Aucune.

#### Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

### 3.3 Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** arsatec-powerclean

**Mise à jour :** 16-01-2020

**Date d'édition :** 16-01-2020

**Version (Révision) :** 2.2.0 (2.1.0)

Agents de surface amphotères	< 5	%
EDTA et sels	< 5	%
Agents de surface non ioniques	< 5	%
Agents de surface anioniques	< 5	%

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

##### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

##### En cas de contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: eau et savon. Enlever les vêtements contaminés.

##### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

##### En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir rubrique 2.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone.

##### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

##### Produits de combustion dangereux

Aucun(e) n'est connu(e).

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** arsatec-powerclean

**Mise à jour :** 16-01-2020

**Date d'édition :** 16-01-2020

**Version (Révision) :** 2.2.0 (2.1.0)

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### Pour le nettoyage

Eau.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais ventilé.

#### Matériaux d'emballage

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine.

#### Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage (TRGS 510) : 8B

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Température de stockage recommandée : 5 - 30 °C.

Protéger contre : Gel.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs DNEL/DMEL et PNEC

##### DNEL/DMEL

Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique) ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	3,85 mg/kg bw/jour
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique) ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	4,06 mg/m <sup>3</sup>

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** arsatec-powerclean

**Mise à jour :** 16-01-2020  
**Date d'édition :** 16-01-2020

**Version (Révision) :** 2.2.0 (2.1.0)

Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique) ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	0,39 mg/kg bw/jour
Type de valeur limite :	DNEL Salarie (systémique) ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	6,42 mg/kg bw/jour
Type de valeur limite :	DNEL Salarie (systémique) ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	4,5 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL Salarie (systémique) ( ÉTHYLENEDIAMINETÉTRAACETATE-DE-TÉTRASODIUM ; N°CAS : 64-02-8 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Court terme (aigu)
Valeur seuil :	2,5 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (local) ( HYDROXYDE DE SODIUM ; N°CAS : 1310-73-2 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	1 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL Salarie (local) ( HYDROXYDE DE SODIUM ; N°CAS : 1310-73-2 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	1 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique) ( SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	3,8 mg/kg/jour
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique) ( SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	13,2 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique) ( SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5 )
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	3,8 mg/kg/jour
Type de valeur limite :	DNEL Salarie (systémique) ( SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5 )
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	7,6 mg/kg/jour
Type de valeur limite :	DNEL Salarie (systémique) ( SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	53,6 mg/m <sup>3</sup>

### PNEC

Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau douce) ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Valeur seuil :	0,0053 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, libération temporaire) ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Valeur seuil :	0,053 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau de mer) ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Valeur seuil :	0,00053 mg/l

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** arsatec-powerclean

**Mise à jour :** 16-01-2020  
**Date d'édition :** 16-01-2020

**Version (Révision) :** 2.2.0 (2.1.0)

Type de valeur limite :	PNEC (Sédiment, eau douce) ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Valeur seuil :	0,0208 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Sédiment, eau de mer) ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Valeur seuil :	0,00208 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Terre) ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Valeur seuil :	1,04 µg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Station d'épuration) ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Valeur seuil :	6,6 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau douce) ( ÉTHYLENEDIAMINÉTÉRAACÉTATE-DE-TÉTRASODIUM ; N°CAS : 64-02-8 )
Valeur seuil :	2,2 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, libération temporaire) ( ÉTHYLENEDIAMINÉTÉRAACÉTATE-DE-TÉTRASODIUM ; N°CAS : 64-02-8 )
Valeur seuil :	1,2 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau de mer) ( ÉTHYLENEDIAMINÉTÉRAACÉTATE-DE-TÉTRASODIUM ; N°CAS : 64-02-8 )
Valeur seuil :	0,22 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Terre) ( ÉTHYLENEDIAMINÉTÉRAACÉTATE-DE-TÉTRASODIUM ; N°CAS : 64-02-8 )
Valeur seuil :	0,72 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Station d'épuration) ( ÉTHYLENEDIAMINÉTÉRAACÉTATE-DE-TÉTRASODIUM ; N°CAS : 64-02-8 )
Valeur seuil :	43 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau douce) ( SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5 )
Valeur seuil :	0,23 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, libération temporaire) ( SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5 )
Valeur seuil :	2,3 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Station d'épuration) ( SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5 )
Valeur seuil :	100 mg/l

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Voir section 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

### Protection individuelle

#### Protection yeux/visage

Porter des lunettes de protection adaptées.

#### Protection oculaire appropriée

Porter des lunettes de protection conformes à EN 166 pour protéger contre éclaboussures de liquides.

### Protection de la peau

#### Protection des mains

Utiliser étanches des gants de protection.

**En cas d'un bref contact avec les mains :** Gants à usage unique.

**Lors de contact fréquents avec les mains :** Porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

**Matériau approprié :** Chlorure de polyvinyle. Caoutchouc chloroprène. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc fluoré.

**Temps de pénétration (durée maximale de port) :** > 480 minutes.

**Épaisseur du matériau des gants :** > 0,5 mm.

#### Protection corporelle

Porter un vêtement de travail approprié.

### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante, formation d'aérosol ou de nébulosité.

## Mesures générales de protection et d'hygiène

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** arsatec-powerclean

**Mise à jour :** 16-01-2020

**Date d'édition :** 16-01-2020

**Version (Révision) :** 2.2.0 (2.1.0)

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Couleur :** jaune clair

**Odeur :** caractéristique

**Données de sécurité**

<b>État :</b>				liquide clair
<b>Température de fusion / plage de fusion :</b>	<=		0	°C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b>	>=	( 1013 hPa )	100	°C
<b>Température de décomposition :</b>				supérieure à point d'ébullition
<b>Point éclair :</b>				aucune donnée disponible
<b>Température d'auto inflammabilité :</b>				aucune donnée disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz) :</b>				aucune donnée disponible
<b>Liquides comburants :</b>				non comburant
<b>Limite inférieure d'explosivité :</b>				non applicable
<b>Limite supérieure d'explosivité :</b>				non applicable
<b>Propriétés explosives :</b>				aucune
<b>Pression de vapeur :</b>		( 20 °C / eau )	±	23 hPa
<b>Indice d'évaporation :</b>				aucune donnée disponible
<b>Densité :</b>		( 20 °C )	±	1,1 g/cm <sup>3</sup>
<b>Solubilité dans l'eau :</b>		( 20 °C )		miscible
<b>pH :</b>			±	10
<b>Coefficient de partage (n-octanol/aqua) :</b>				aucune donnée disponible
<b>Viscosité :</b>		( 20 °C )	<	1000 mPa.s
<b>Seuil olfactif :</b>				aucune donnée disponible
<b>Densité relative de la vapeur :</b>		( 20 °C )		aucune donnée disponible

#### 9.2 Autres informations

Aucune.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

#### 10.4 Conditions à éviter

Gel.

#### 10.5 Matières incompatibles

Acides. Comburant. Métaux.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

A l'usage efficace et direct il n'y a pas de produits de décomposition dangereux.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** arsatec-powerclean

**Mise à jour :** 16-01-2020

**Date d'édition :** 16-01-2020

**Version (Révision) :**

2.2.0 (2.1.0)

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Effets aigus

##### Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 5000 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	7200 mg/kg

##### Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	2612 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	2000 mg/kg

#### Effet irritant et caustique

##### Irritation primaire de la peau

Provoque de graves brûlures.

##### Irritation des yeux

Danger d'effets irréversibles très graves.

##### Irritation des voix respiratoires

Ne pas irritant pour les voies respiratoires.

#### Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

##### Toxicité orale subaiguë

Paramètre :	LOAEL(C) ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	185 mg/kg
Temps d'exposition :	28 journée(s)
Méthode :	OCDE 407
Paramètre :	NOAEL(C) ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	92,5 mg/kg
Temps d'exposition :	28 journée(s)
Méthode :	OCDE 407

#### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

##### Cancerogénité

Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

##### Mutagénicité in vitro



# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** arsatec-powerclean

**Mise à jour :** 16-01-2020

**Date d'édition :** 16-01-2020

**Version (Révision) :** 2.2.0 (2.1.0)

Paramètre :	Mutagenécité in vitro ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Voie d'exposition :	Génotoxicité
Espèce :	Souris
Résultat d'essai :	Négatif.
Méthode :	OCDE 476

### Toxicité pour la reproduction

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

### Evaluation résumée des propriétés CMR

Cette substance ne remplit pas les critères pour les classifications CMR 1A ou 1B conformément à CLP.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

#### STOT SE 3

Paramètre :	NOAEL(C) ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	92,5 mg/kg
Temps d'exposition :	28 journée(s)
Méthode :	OCDE 407
Paramètre :	LOAEL(C) ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	185 mg/kg
Temps d'exposition :	28 journée(s)
Méthode :	OCDE 407

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Aucuns effets toxiques ne sont connus pour ce produit.

#### Toxicité aquatique

##### Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre :	LC50 ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Espèce :	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Dose efficace :	5,3 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Méthode :	OCDE 203
Paramètre :	LC50 ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Espèce :	Brachydanio rerio
Dose efficace :	8,5 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Méthode :	OCDE 203
Paramètre :	LC50 ( HYDROXYDE DE SODIUM ; N°CAS : 1310-73-2 )
Dose efficace :	35 - 189 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Paramètre :	LC50 ( SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5 )
Dose efficace :	1000 mg/l

##### Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre :	EC50 ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** arsatec-powerclean

**Mise à jour :** 16-01-2020  
**Date d'édition :** 16-01-2020

**Version (Révision) :** 2.2.0 (2.1.0)

Dose efficace : 2,5 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h  
Méthode : OCDE 202  
Paramètre : EC50 ( HYDROXYDE DE SODIUM ; N°CAS : 1310-73-2 )  
Espèce : Ceriodaphnia spec  
Dose efficace : 40,4 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h  
Paramètre : EC50 ( SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5 )  
Espèce : Daphnia pulex (puce d'eau)  
Dose efficace : 1000 mg/l

### Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : EC50 ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )  
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata  
Dose efficace : 16,9 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h  
Méthode : EU-Method C.3  
Paramètre : EC50 ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )  
Espèce : Desmodesmus subspicatus  
Dose efficace : 30 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h  
Méthode : OCDE 201

### Toxicité bactérielle

Paramètre : NOEC ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )  
Espèce : Pseudomonas putida  
Dose efficace : 12,7 g/l  
Temps d'exposition : 3 h  
Méthode : DIN 38412 / partie 8

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

### Biodégradation

Paramètre : Biodégradation ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )  
Paramètres d'évaluation : Boue activée  
Taux de décomposition : 79 %  
Durée du test : 28 journée(s)  
Évaluation : Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).  
Méthode : OECD 301F  
Paramètre : Biodégradation ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )  
Paramètres d'évaluation : Anaérobie  
Taux de décomposition : 100 %  
Durée du test : 28 journée(s)  
Méthode : OCDE 311  
Paramètre : Baisse de DCO ( REACTION PRODUCTS OF 1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 4,5-DIHYDRO-, 2-(C7-C17 ODD-NUMBERED, C17-UNSATD. ALKYL) DERIVS. AND SODIUM HYDROXIDE AND CHLOROACETIC ACID )  
Taux de décomposition : 992 g/l  
Méthode : DIN 38409 T.41  
Paramètre : Biodégradation ( HYDROXYDE DE SODIUM ; N°CAS : 1310-73-2 )  
Taux de décomposition : < 70 %  
Durée du test : 28 journée(s)  
Paramètre : Biodégradation ( SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5 )  
Inoculum : Degré de dégradabilité  
Taux de décomposition : > 90 %

## Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** arsatec-powerclean

**Mise à jour :** 16-01-2020

**Date d'édition :** 16-01-2020

**Version (Révision) :** 2.2.0 (2.1.0)

Durée du test : 28 journée(s)  
Évaluation : Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).  
Méthode : OECD 301E

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucun(e) n'est connu(e).

### 12.7 Autres informations écotoxicologiques

Aucune.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ONU 1824

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

**Transport maritime (IMDG)**

SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

**Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)**

SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

Classe(s) : 8  
Code de classification : C5  
Danger n° (code Kemler) : 80  
Code de restriction en tunnel : E  
Dispositions particulières : LQ 5 I  
Étiquette de danger : 8

**Transport maritime (IMDG)**

Classe(s) : 8  
Numéro EmS : F-A / S-B  
Dispositions particulières : LQ 5 I · Groupe de séparation de matières selon le code IMDG 18 – Alcalis  
Étiquette de danger : 8

**Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)**

Classe(s) : 8  
Étiquette de danger : 8

## Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** arsatec-powerclean

Mise à jour : 16-01-2020

Date d'édition : 16-01-2020

**Version (Révision) :** 2.2.0 (2.1.0)

### 14.4 Groupe d'emballage

III

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations EU

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

#### Autorisations et limites d'utilisation

##### Limites d'utilisation

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 3

#### Directives nationales

##### Classe risque aquatique (WGK)

Selon l'auto-classification - Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

Rubrique 3: Composition / informations sur les composants. Rubrique 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle. Rubrique 11: Informations toxicologiques. Rubrique 12: Informations écologiques. Rubrique 15: Informations réglementaires.

### 16.2 Abréviations et acronymes

ADR: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road

CAS: Chemical Abstracts Service

CE: Commission Européenne

CL: Concentration Létale

CLP: Classification Labelling Packaging

CMR: Cancérogène, Mutagène et toxique pour la Reproduction

DL: Dose Létale

DNEL: Derived No-Effect Level

EC: Effective Concentration

EINECS: European Inventory of Existing Commercial chemical Substances

EU: European Union

GHS: Globally Harmonised System

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the 'International Air Transport Association'

ICAO-IT: Technical Instructions by the 'International Civil Aviation Organization'

## Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** arsatec-powerclean

**Mise à jour :** 16-01-2020

**Date d'édition :** 16-01-2020

**Version (Révision) :** 2.2.0 (2.1.0)

IMGD: International Maritime Code for Dangerous Goods  
MAC: Maximum Allowable Concentration  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
NOEL: No Observed Effect Level  
OECD: Organisation for Economic Cooperation and Development  
PNEC: Predicted No-Effect Concentration  
PBT: Persistent Bioaccumulative Toxic  
REACH: Registration, Evaluation and Authorisation of CHemicals  
RID: Regulations concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail  
STEL: Short-Term Exposure Limit  
STOT: Specific Target Organ Toxicity  
TRGS: Technische Regeln für Gefahrstoffe  
TWA: Time Weighted Average  
vPvB: very Persistent very Bioaccumulative

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune.

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Voir rubrique 2.

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune.

### 16.7 Informations complémentaires

Aucune.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.